

M. Pascal LEGRAND  
6 ch. De la Porraja  
20200 San Martino di Lota  
Tél. : 06 23 93 50 29

A l'attention de :  
Madame le Maire  
Commune de San Martino di Lota  
Mairie de Pietranera  
Route du Cap  
20200 San Martino Di Lota

Objet : PROMESSE UNILATERALE DE VENTE des portions de PARCELLES AD77

Je soussigné,

Monsieur Pascal LEGRAND,

Propriétaire de la parcelle AD77, sise à San Martino Di Lota – route de la Porraja, m'engage par la présente à céder, conformément au document d'arpentage ci-annexé, les portions A (25 m<sup>2</sup>) et C (15m<sup>2</sup>) de cette parcelle à la Commune de San Martino di Lota, pour l'euro symbolique, de manière à procéder à la régularisation foncière de la voie publique.

Conditions de la vente : Cette parcelle est libre de tout bail. Aucun délai ne sera requis pour libérer cette emprise.

Fait pour valoir ce que de droit,

A San Martino Di Lota, le 26 mars 2024

M. Pascal LEGRAND



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003057-20240409-2024-024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2024